

(1)

( N° 123. )

# Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1853.

## PROJET DE LOI DE NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

La commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer le projet de loi suivant, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Gibbs, qui a été prise en considération par la Chambre et par le Sénat.

*Le Secrétaire,*

B<sup>on</sup> DE STEENHAULT.

*Pour le Président,*

LOUIS JULLIOT.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS concernant CHAQUE DEMANDE.	PROJETS DE LOI.
1	Du 26 janv. 1853, n° 113.	<p style="text-align: center;"><i>Léopold, Roi des Belges,</i></p> <p style="text-align: center;">A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.</p> <p>Vu la demande du sieur JEAN-IBELL GIBBS, faisant fonctions de sous-inspecteur du service télégraphique de l'État, né à Iwade (Angleterre), le 1<sup>er</sup> septembre 1803, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par les articles 7 et 8 de la loi du 27 septembre 1835 ont été observées;</p> <p>Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'art. 5 de ladite loi;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;">ARTICLE UNIQUE.</p> <p>La naturalisation ordinaire est accordée audit sieur JEAN-IBELL GIBBS.</p>